

L'accumulation du capital au Sénégal : Révision de la
problématique de départ (en 1973).

Notre point de départ a résidé dans la constatation suivante : la situation, dans le Sénégal indépendant, se présente comme la reconduction du système de dépendance spécifique de l'économie de traite, et ce, malgré la rupture institutionnelle du "cercle" de la traite (exportation du produit - importation de marchandises importées, avec domination économique du commerçant sur le producteur), rupture découlant de l'étatisation de la commercialisation des arachides et du lancement d'une industrie nationale axée sur le marché interne.

Quelle est la nature profonde de cette structure de dépendance ? Pourquoi et comment cette structure se reproduit-elle ? Telles sont les questions les plus immédiates que l'on est amené à soulever.

L'économie "classique" répond à ces questions en termes de "psychologie du consommateur" et de lois du marché. Il y a effectivement là occasion de mesure et une possibilité de description des mécanismes "économiques".

Une autre conception de l'économie, à laquelle je souscris, considère qu'une problématique de ce type recouvre une démarche tautologique déguisée en explication "scientifique" (les "équations économiques") et que son efficacité, comme production sociale, est de nature idéologique -entendons par là que sa fonction est de d'occulter la vérité en montrant très précisément ce qui est le plus apte à la cacher.

Dans le but de faire apparaître de la façon la plus claire possible les articulations de notre problématique et le contenu des résultats à attendre de nos recherches, je présenterai notre travail sous forme d'un plan de rédaction.

TITRE PRELIMINAIRE : L'EVOLUTION DES METHODES DE LA TRAITE (DES ORIGINES
A L'INDEPENDANCE).

Contenu : On montre que le passage du capitalisme mercantile (du 15^e au 18^e siècle), à la traite coloniale (19^e et 20^e siècle, jusqu'à la deuxième guerre mondiale) puis à l'avancée d'un capitalisme monopoliste d'Etat (1945-1960) s'explique par le renouvellement des conditions de fonctionnement du capitalisme européen : révision des termes de la concurrence internationale et crises de développement (1930 et guerre mondiale).

Sur cette base, il conviendra alors de procéder à la description des stratégies commerciales et des politiques coloniales qui ont imposé, dans la société sénégalaise, la nature et les termes de la relation marchande : exportation du produit/importation des marchandises.

Enfin, il conviendra, en reprenant en partie les résultats des recherches antérieures sur les "dynamismes économiques différentiels" dans le Bassin arachidier, d'analyser les formes différentes et les modalités de la pénétration du capitalisme agraire au Sénégal, en mettant l'accent sur les conséquences qui en ont découlé du point de vue des processus d'accumulation interne du capital : apparition d'une aristocratie foncière, élimination des "nationaux" des secteurs commerciaux et industriels, insertion des "levantins" dans les circuits de la traite, orientation des "élites nationales" vers les activités politiques et les professions administratives.

TITRE I : LA RECONDUCTION DE L'ECONOMIE DE TRAITE.

Contenu : De 1959 à 1962, on assiste à la mise en place des coopératives rurales de production, à l'étatisation du circuit de l'arachide et à une tentative manquée d'implantation de coopératives de consommation. L'esprit de la réforme est celui du développement à la base, qui vise à redonner l'initiative aux paysans sous l'impulsion de l'Etat.

Il se produit une réaction simultanée des Marabouts, qui s'intègrent dans les nouvelles structures en s'efforçant d'en faire dévier le fonctionnement à leur profit, et des commerçant-traitants dont la mise en place des coopératives de consommation prépare l'élimination à terme. L'alliance de l'aristocratie rurale et du capital étranger conduit à la crise de 1962.

Le projet de coopérative de consommation est abandonné et le projet de socialisation des campagnes réduit à l'étatisation de la commercialisation des arachides. L'animation rurale est mise en sommeil.

Le gouvernement sénégalais n'a cependant jamais varié dans son objectif de contrôle de la commercialisation de l'arachide. Le capital commercial, éliminé de toute façon à ce niveau, amorce une reconversion dans deux directions : le commerce de marchandises, qui profite de l'élargissement progressif du marché urbain, et l'investissement industriel.

Le Grand Commerce de traite, composé d'importantes affaires familiales dirigées par une bourgeoisie d'origine bordelaise ou marseillaise, est mis en difficulté et doit se résoudre à être absorbé par les grandes sociétés multinationales d'import-export (SCOA, CFAO, OPTORG, UNILEVER). Il n'y a là, cependant, que l'étape définitive d'un mouvement déjà amorcé dans les années 50 et consécutif au renouvellement des conditions de développement du capitalisme en Afrique dans la période d'après-guerre, auquel les maisons traditionnelles n'ont pu répondre efficacement.

L'autre aspect majeur des changements amorcés au cours de cette période est la prise de contrôle de l'investissement industriel par les Sociétés multinationales d'import-export et le capital financier. La politique de substitution des importations, qui est un axe constant du Plan sénégalais, est susceptible en effet de donner le monopole du marché interne au capital industriel. Les nouvelles stratégies de la domination passent ainsi par une progressive concentration du capital et une stratégie internationale de répartition des marchés.

L'industrie étrangère conserve ses débouchés en investissant directement dans les Etats sur la lancée de ses implantations antérieures. On n'assiste pas ainsi à une concurrence entre Groupes, dont l'Etat pourrait tirer profit. Bien au contraire, dans les secteurs les plus rentables, l'investisseur étranger conditionne son effort à l'octroi d'avantages fiscaux et à la protection douanière. Les conditions du pacte colonial se perpétuent sans que le Sénégal puisse, une fois de plus, jouer sur la concurrence entre exportateurs français et exportateurs des pays extérieurs à la zone franc. Dans les secteurs où l'artisanat local représente un concurrent sérieux (textiles, tannerie), le capital étranger exige son élimination.

La décennie 1962-1972 est l'histoire de la mise en place de ces nouvelles structures, dont les résultats, du point de vue de développement sont limités : pas d'effets d'entraînement, importation de l'inflation européenne, faible importance relative des créations d'emplois.

A partir des années 70, une nouvelle stratégie se dessine, comme seule issue susceptible d'augmenter le taux de croissance sans mettre en question la structure d'ensemble de l'Economie : investissements à hautes intensités capitalistiques, sans effets d'entraînement mais producteurs de devises

(pêches maritimes, tourisme) ; investissements sous forme d'enclaves, mais créateurs d'emplois (création d'une zone franche). Ces investissements se font sous forme d'entreprises conjointes Etat-capital étranger, et fournissent quelques opportunités de placements rentables pour des entrepreneurs ou des épargnants nationaux (fonctionnaires, aristocratie foncière) mais ils contraignent l'Etat à des investissements d'infrastructure considérables qui alourdissent de façon exponentielle le poids de la dette extérieure.

Cette révision des méthodes de fonctionnement et de conditions de développement du capitalisme au Sénégal ont en fait, représenté une réponse efficace du capital à la restructuration du marché interne, amorcée dans les années 50 et prolongée, sans changements fondamentaux, après l'accession à l'Indépendance :

Les éléments essentiels en sont :

- Le maintien d'une population immigrée à hauts revenus et l'accaparement des fruits de la croissance par des catégories privilégiées : employés du secteur privé et fonctionnaires, dont les exigences et le pouvoir de revendication n'ont fait que se renforcer après l'indépendance. Il s'en suit une augmentation constante de la demande en biens de consommation importés ou en produits de luxe. C'est ainsi que le chiffre d'affaire du Grand Commerce et de l'industrie ne ressent pratiquement pas le contrecoup des aléas de la production agricole.

- L'accroissement considérable des investissements par la Puissance publique (Etat colonial, puis Assistance étrangère et Etat national), en vue soit d'apporter au capital privé le soutien qu'il exige, soit de répondre à l'augmentation des "besoins sociaux" (logements, travaux d'édilité urbaine). Il s'agit à la fois de satisfaire une demande solvable de la part des couches privilégiées et de parer aux conséquences d'une paupérisation absolue de masses urbaines sans emploi.

- L'augmentation de la demande en biens d'équipement importés découlant de la progression des investissements industriels.

Dans un tel contexte, l'Etat ne peut avoir d'autre rôle, sur le plan économique, que de fournir, sur fonds propre ou emprunt, l'appui financier qui lui est demandé, et de parer aux risques de conflits sociaux. Il est significatif, à cet égard, que les deux grandes crises politiques de 1962 et 1968 se résolues par des augmentations importantes de salaires dans l'administration.

Face à l'alourdissement de la charge publique qui résulte de la double pression du capital étranger et des groupes privilégiés qui représentent un soutien du régime, l'Etat ne peut répondre à des besoins de financement croissants que par le prélèvement de surplus agricoles, essentiellement sur l'arachide. L'observation et l'analyse du phénomène oblige à l'examen des relations qui lient ou opposent quatre partenaires : le producteur, l'aristocratie rurale, l'Huilerie et l'Etat. L'observation, sur les douze dernières années, des mécanismes du prélèvement et de la répartition des surplus arachidières conduit aux constatations suivantes : les bénéfices globaux de l'huilerie se maintiennent, quelles que soient les variations du prix mondial, et sont peu affectés par les aléas de la production ; les prélèvements par l'Etat demeurent toujours positifs, même en période de basse conjoncture : finalement, en voyant les choses avec recul on peut avancer que les prélèvements au producteur ont tendance à devenir d'autant plus importants que la production est plus faible, (l'augmentation des prélèvements par unité produite compensant alors la diminution des prélèvements par unité de production).

Par ailleurs quelles qu'en soient les causes, l'échec de l'opération "productivité arachidière", décidée dans le but d'en limiter les conséquences à la suite de l'effondrement des cours mondiaux en 1964, a accru l'endettement paysan sans effets sur le niveau de la production. Le système coopératif de son côté, a failli à une fonction essentielle, remplie par le commerce de traite : le crédit à la consommation en période de soudure. La nouvelle politique arachidière aboutit à une détérioration de la condition paysanne.

Le plan suivant pourrait être adopté :

Introduction : le "socialisme africain" idéologie et contenu
objectif.

CH.1 - le circuit de l'arachide.

S1/ la politique arachidière

S2/ le prélèvement et l'utilisation des surplus arachidières

CH.2 - La restructuration du marché interne.

S1/ la concentration des revenus et la demande en biens de consommation importés.

S2/ Les investissements sociaux et le marché de l'Etat

S3/ L'industrialisation et la demande en biens d'équipements importés.

CH.3 - Le contrôle du marché interne par le Capital étranger.

S1/ La reconversion et la domination du capital commercial.

S2/ La politique de substitution aux importations et le lancement des industries "nationales" (relations entre le Capital industriel étranger et l'Etat).

CH.4 - La production pour l'exportation : l'économie d'enclave.

TITRE II - LA TRANSFORMATION DES PROCESSUS D'ACCUMULATION INTERNE.

Contenu : Parallèlement aux transformations du Grand Commerce de traite, les petits et moyens traitants de brousse -"levantins" et nationaux- se reconvertissent soit à la périphérie des nouvelles structures de commercialisation (système des "organismes stockeurs") soit dans le commerce urbain, ou acceptent des formules d'association avec le capital étranger.

Les "levantins" conservent dans un cadre nouveau leur position comme intermédiaires privilégiés de "Maisons traditionnelles", pour le demi-gros et le détail. L'accumulation en capital -argent, réalisée antérieurement, leur permet une facile et profitable reconversion dans les secteurs délaissés ou partiellement occupés par le capital étranger : certains commerces de détail axés sur le marché africain, l'importation des textiles, la petite et moyenne industrie, les transports.

Les commerçants, "nationaux", qui ont eu leur part dans l'évolution politique récente, se regroupent et revendiquent.

Deux voies étroites leur sont ouvertes :

- l'association avec le capital étranger : ainsi sont créés la SOGECOD et AFRIDEX, qui regroupent respectivement 700 et 300 commerçants sénégalais à l'initiative des Groupes multinationaux SCOA et CFAO. (Echecs rapides).

- l'investissement direct dans le commerce, pour les cas assez rares où une accumulation antérieure a été possible : ainsi la CSSE, qui associe à partir de 1959 des commerçant-traitants sénégalais et des hommes politiques ; ainsi le "Consortium africain soutenu par des "Marabouts Mourides".

Les revendications de la "bourgeoisie d'affaire" sénégalaise, aussi limitées qu'en soient les résultats concrets, représentent un des défis les plus difficiles et les plus urgents à relever dans le Sénégal d'aujourd'hui. Porteuse d'une idéologie nationaliste, elle peut obtenir le soutien d'une bourgeoisie bureaucratique aujourd'hui largement rejetée du monde des affaires et qui peut espérer accéder au pouvoir économique dans un contexte d'africanisation du capital. Alliée à l'aristocratie rurale, où elle recrute par ailleurs quelques uns de ses membres les plus actifs, elle développe son influence politique au niveau des régions et au sein du Parti. A terme, mieux organisée et plus nombreuse, elle peut envisager d'accéder au pouvoir politique à la faveur d'une crise sociale.

Dans la période actuelle de démarrage, les dynamismes sociaux du point de vue des processus d'accumulation interne peuvent s'interpréter, en termes de compétition sociale, de concurrence économique ou d'alliance de classe entre les divers groupes en présence : l'aristocratie rurale, la bourgeoisie d'affaire sénégalaise, la bourgeoisie "levantine", les petits entrepreneurs européens, la bourgeoisie bureaucratique (intervenant dans les jeux d'influence et les placements spéculatifs), les représentants du capital étranger, enfin l'Etat intervenant comme médiateur entre les Groupes et comme acteur d'une stratégie de développement :

1) la première tâche ici est de repérage et de mesure, assortie de l'analyse des évolutions en cours depuis l'Indépendance en ce qui concerne la répartition du pouvoir économique.

C'est dans cet objectif que nous avons tout d'abord envisagé :

- la constitution d'un fichier sur la "Vie des Sociétés" au Sénégal de 1958 à 1973 qui nous permettra : (cf. Annexe au rapport).

a/ de suivre l'évolution des investissements de capitaux, par branches et par type d'entreprise, en fonction de la propriété du capital.

b/ de suivre les opérations d'absorption-fusion et de "prises de participation" qui rendent compte de l'évolution des interrelations de pouvoir au niveau des entreprises.

- Le dépouillement des "fichiers de base" des déclarations de patente, et d'un fichier d'entreprises "Emplois-salaires versés", qui fournissent les indicateurs de niveau les plus adéquats pour apprécier la composition et la répartition des "capitaux non seulement" sociétaires "mais aussi, et surtout ici", personnels".

Le dépouillement de ces fichiers sera effectué par le Service de la Statistique et de l'Inventaire du Sénégal, qui nous fournira les données nécessaires à l'analyse.

2) en deuxième lieu, nous nous sommes interrogés sur les mécanismes, économiques et institutionnels, qui rendent compte, au plan local, des différences constatées dans l'accumulation privée du capital :

La pierre essentielle de notre apport, dans ce domaine, est représentée par une analyse et une approche statistique de la domination du capital financier et des facteurs rendant compte de l'accès différentiel au crédit bancaire, (court, moyen et long terme) qui est une condition essentielle, constamment revendiquée par eux, du démarrage des entrepreneurs nationaux. Ici également, nous serons en mesure de faire apparaître les phénomènes d'évolution de 1964 à 1972. L'étude de l'accès au crédit bancaire

fournit, en outre, un critère de stratification essentiel, à l'intérieur d'un Groupe donné ; recoupée, par des analyses fines, avec les informations inscrites dans les fichiers d'entreprises, cette étude devrait aboutir à des résultats solides du point de vue des "critères de sélection" rendant compte des réussites économiques différentielles des individus et des groupes.

Enfin, il convient de noter que l'addition des informations concernant les "investissements de capitaux", les "investissements de filiales", les prises de participation et l'accès au crédit d'investissement (moyen et long terme) représentent une contribution à l'étude du financement des entreprises, qui pourra être partiellement complétée par les informations contenues dans les documents fiscaux du point de vue de l'autofinancement.

3) La deuxième tâche est d'interprétation, avec une tentative pour remplacer les manifestations proprement économiques et l'accumulation dans le contexte des relations entre les Groupes sociaux par lesquels elle se réalise.

Du point de vue de la méthode, nous procédons ici, avant toute synthèse concernant les rapports de classe et la compétition pour le pouvoir économique, selon une démarche analytique visant à faire le point du problème secteur par secteur (pêche, commerce, transports, industrie).

Nous pourrions adopter le Plan suivant :

CH.1 - L'accumulation différentielle du capital.

S1/ La propriété du capital et l'évolution de la répartition du pouvoir économique de 1958 à 1973.

- le Capital "sociétaire"
- le Capital "personnel"

S2/ La domination du capital financier et l'accès différentiel au crédit bancaire.

CH.2.- Les rapports de classe et la compétition pour le pouvoir économique.

S1/ Etudes sectorielles

S2/ Etude globale

Conclusion générale : Mécanisme de reproduction du système de dépendance et contradictions internes de la société dominée.

FICHER SUR LA VIE DES SOCIETES

Population observée :

- Totalité des entreprises constituées sous une forme sociale, et ayant exercé une activité au Sénégal antérieurement à 1974.

- Evènements enregistrés :

- Totalité des évènements ayant affecté la forme et le fonctionnement des sociétés, dans l'intervalle allant de 1958 à 1974.

Inventaire des évènements enregistrés en observation continue

- Nom (à la création)
- Changement (s) de Nom (indication de date)
- Siège social (à la création)
- Transfert (s) de siège social (indication de date)
- Objet social (à la création) ; branche d'activité (code "citi")
- Objet social modifié ou étendu (indication de date)
- Forme juridique (à la création)
- Changement de forme (indication de date)
- Date de création
- Capital social initial (Montant) (Indication de date)
 - Mode de libération : Numéraire (Montant)
 - : Apport en nature (Montant)
- Augmentation (s) du capital social (Montant) (indication de date)
 - Mode de libération : Numéraire (Montant)
 - Apport en nature (Montant)
 - Incorporation de réserves ou de bénéfices (Montant)
 - Par compensation de créances (Montant)
- Ouverture (s) d'agence (date, activité)
- Acquisition du fonds (date, valeur)
- Cession de fonds (date, valeur)
- Fermeture d'agence (ou de succursale) (date)
- Réduction (s) de capital (date, montant)
- Déclaration de "continuation d'activité" (date)
- Faillite (date)
- Liquidation (date)
- Dissolution anticipée (date)

- Rédiation des registres du commerce (date)
- Direction (s) : Noms des dirigeants, dates de nomination (progression par-fois)
- Conseil d'administration : Composition et changement de composition.
- Actionnaires et montant des parts
- Transferts de parts sociales : montant, date
- Absorption (nom des sociétés concernés)
- Fusion (" " " ")
- Scission (" " " ")
- Prises de participation (montant, nom de la société concernée)

Inventaire des évènements enregistrés de façon discontinue :

- Investissements individuels (série possible pour les dernières années)
- Chiffres d'affaire (séries possibles pour les grandes entreprises)
- Emplois (informations complètes pour 1971)
- Salaires (informations complètes pour 1971)
- Accès au crédit bancaire par nature de crédit (mois de Mars et Septembre, pour les années 1964-66-68-70-74).